

Service de presse et d'information

Tél. +41 (0)31 308 22 22

Fax +41 (0)31 308 22 65

E-mail pri@snf.ch

Embargo: 26.6.2007, 11h00

Berne, le 26 juin 2007

Communiqué de presse*Acquis scientifiques et recommandations politiques du PNR 52***Aider les enfants à bénéficier de leurs droits et prendre leurs demandes au sérieux**

En Suisse, enfants et jeunes grandissent dans des conditions très diverses, favorables ou non. Par ailleurs, les adultes n'accordent qu'une confiance très limitée aux générations qui leur succèdent. Quant aux enfants de parents mal formés, d'origine étrangère et à bas revenus, ils sont particulièrement désavantagés. Les responsables politiques et les adultes sont donc invités à prendre davantage au sérieux les demandes des jeunes, à encourager leurs potentiels souvent sous-estimés et inexploités, et à remédier à l'inégalité des chances dont ils sont victimes. Tels sont, pour l'essentiel, les principaux acquis scientifiques et recommandations du Programme national de recherche «L'enfance, la jeunesse et les relations entre générations dans une société en mutation» (PNR 52).

Les enfants et les jeunes représentent l'avenir d'un pays. Or s'ils sont désavantagés lors de leurs premières années de vie, cette expérience est susceptible d'influencer l'ensemble de leur biographie de manière négative. En revanche, s'ils grandissent dans des conditions favorables, leurs chances de pouvoir exploiter et épanouir leurs potentiels s'améliorent. Partant du fait que les conditions de vie générales sont devenues plus difficiles au cours des dernières années, le Programme national de recherche «L'enfance, la jeunesse et les relations entre générations dans une société en mutation» (PNR 52) se penche depuis 2003 sur les conditions d'existence et les besoins des jeunes et de leurs familles en Suisse, afin d'obtenir de nouvelles connaissances scientifiques permettant d'élaborer une politique sociale et une politique de la jeunesse adoptant une perspective intergénérationnelle.

Sens des responsabilités et sensibilité

Le PNR 52 a principalement permis d'obtenir deux acquis scientifiques. Le premier réside dans le constat que les adultes font souvent peu confiance aux enfants et aux adolescents. Pourtant, dans une étude de cohorte représentative menée dans le cadre de l'enquête sur l'enfance et la jeunesse en suisse (Cocon), la sociologue Marlis Buchmann a démontré que, contrairement aux idées reçues, la plupart des adolescents sont largement doués de sensibilité et prêts à assumer des responsabilités dans le cadre de leur existence. Mais ces compétences ne sont pas assez exploitées par les adultes. Andrea Büchler, juriste, et Heidi Simoni, psychologue, ont montré que seul un enfant sur trois est auditionné dans le cadre des procédures de divorce dans les cantons de Zurich et des deux Bâle. Et que lorsqu'ils le sont, affirment certains enfants concernés, c'est seulement de manière insuffisante. Les décisions en matière de droit de garde sont parfois prises dans une perspective trop parentale, sans prendre suffisamment en considération les intérêts des enfants. Pour cette raison, Andrea Büchler et Heidi Simoni recommandent une révision de la législation allant dans le sens d'un maintien de l'autorité parentale conjointe après le divorce.

Deuxième acquis scientifique du PNR 52: en Suisse, les enfants continuent de grandir dans des conditions diverses, favorables ou non. L'avenir des enfants de parents mal formés, d'origine étrangère et à bas revenus est souvent compromis – à cet égard, les jeunes originaires de l'ex-Yougoslavie représentent tout particulièrement un groupe à risque. Cette réalité va à l'encontre du principe d'égalité des chances et de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant. Regina Riphahn, économiste, montre notamment que le niveau de formation des parents influence fortement la carrière professionnelle des enfants. Ceux dont les parents sont peu formés ont moins de chance d'effectuer une formation supérieure que les enfants dont les parents sont au bénéfice d'un diplôme supérieur. Or plus les jalons de la voie menant à la formation supérieure sont posés tardivement, plus l'importance de cette «formation héritée» des parents diminue. Une adaptation des systèmes scolaires cantonaux et des systèmes de bourses pourrait corriger ce handicap. Les enfants de migrants grandissent eux aussi dans des conditions clairement défavorables. Leur dépendance par rapport au statut financier du milieu familial est en moyenne 30% plus importante que chez les Suisses du même âge. Chez les personnes venues du sud de l'Europe, cette dépendance est particulièrement marquée.

Soutien mal adapté aux personnes défavorisées

La Suisse est riche, mais en règle générale, les enfants issus de conditions précaires y sont désavantagés. Le faible degré de formation et le statut socio-économique peu élevé des parents jouent le rôle le plus déterminant dans la pauvreté des enfants. Yves Flückiger, économiste, a examiné les différents instruments de mesure au moyen desquels les autorités et les

scientifiques déterminent la pauvreté et fixent les montants des prestations de soutien. Ses résultats indiquent qu'à l'heure actuelle, la pauvreté des familles peu nombreuses – avec un ou deux enfants – est sous-estimée. Il n'est donc pas certain que les enfants qui sont le plus dans le besoin reçoivent un véritable soutien. Yves Flückiger recommande donc à la Conférence des institutions suisse d'action sociale (CSIAS) de réexaminer ses échelles d'équivalence et de les adapter à la réalité des conditions de vie.

De manière générale, les chercheurs recommandent aux responsables politiques et à la société de mieux prendre en considération les compétences sous-estimées et inexploitées des enfants et des jeunes. Ils leur suggèrent également de mieux les soutenir – ainsi que leurs familles –, pour qu'ils puissent devenir des membres indépendants et conscients de leurs responsabilités au sein de l'Etat et de la société.

Renseignements généraux concernant le PNR 52:

Prof. Pasqualina Perrig-Chiello
Présidente du Comité de direction du PNR 52
Institut de psychologie
Université de Berne
Muesmattstrasse 45
CH-3000 Berne
tél.: +41 (0)31 631 36 44 ou +41 (0)61 331 75 19
e-mail: pasqualina.perrigchiello@psy.unibe.ch

Renseignement concernant les recherches citées:

Prof. Marlis Buchmann
Jacobs Center for Productive Youth Development
Université de Zurich
Culmannstrasse 1
CH-8006 Zurich
tél.: +41 (0)44 634 40 02
e-mail: buchmann@soziologie.unizh.ch

Prof. Andrea Büchler
Chaire de droit économique et de droit privé
Université de Zurich
Rämistrasse 74
CH-8001 Zurich
tél.: +41 (0)44 634 48 43
e-mail: andrea.buechler@rwi.unizh.ch

Prof. Regina Riphahn
Department of Economics
Universität d'Erlangen
Lange Gasse 20
D-90403 Nürnberg
tél.: ++49 (0)911 5302 268
e-mail: Regina.Riphahn@wiso.uni-erlangen.de

Prof. Yves Flückiger
Département d'économie politique,
Faculté des sciences économiques et sociales
Université de Genève
Bd. du Pont d'Arve 40
CH-1211 Genève 4
tél.: +41 (0)22 379 82 63
e-mail: yves.flueckiger@ecopo.unige.ch

www.pnr52.ch